Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 30 (2003)
Heft: 3

Artikel: La Suisse humanitaire : sauver des vies, atténuer les soufrances
Autor: Ribi, Rolf
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-911867

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sauver des vies, atténuer les souffrances

Latinphoto / Mario Vazquez de la Torre

Le CICR est présent là où les gens souffrent et où le droit humanitaire international est violé – et ce depuis cent quarante ans déjà. Sur l'image, un collaborateur de la Croix-Rouge à Toluca, Mexique.

Les conflits armés suscitent l'opprobre universel. La Confédération, de nombreuses œuvres d'entraide et la Croix-Rouge propagent la notion de solidarité dans le monde entier, y compris en Irak.

ROLF RIBI

«LE SOLEIL DU 25 JUIN illumine l'un des spectacles les plus horribles qu'on puisse imaginer. Le champ de bataille est jonché un peu partout de cadavres d'hommes et de chevaux.» Ce témoin oculaire de la bataille de Solférino, au début de l'été 1859, était le Genevois Henry Dunant. La veille, il avait constaté que 40 000 morts et blessés étaient restés sur le champ de bataille, dans la guerre que Français et Italiens livraient aux Autrichiens pour la possession de la Lombardie. Trois ans après, Dunant publiait «Un souvenir de Solférino», origine du mouvement de la Croix-Rouge et de l'actuel droit humanitaire international.

Berceau de la Croix-Rouge, refuge de l'armée Bourbaki pendant la guerre franco-allemande de 1870-71, asile de réfugiés et d'internés pendant la Deuxième Guerre mondiale, fondatrice en 1973 du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe (désormais Corps suisse d'aide humanitaire), la Suisse est réputée pour sa tradition humanitaire et la solidarité est une vertu profondément ancrée dans la population.

Chef de la Direction du développement et de la coopération (DDC) au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), Walter Fust déclare que «l'aide humanitaire est un domaine important de notre politique étrangère». Au cours de notre entretien, Fust rappelle les cinq objectifs fondamentaux du Conseil fédéral en matière de politique étrangère: sauvegarde de la sécurité et de la paix, promotion de la sécurité et de la paix, promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit, promotion du bien-être et élimination des disparités sociales. La dimension humanitaire de la politique étrangère est une tâche transversale qui se manifeste dans chacun des cinq objectifs, comme le note d'ailleurs le rapport final du groupe de travail «La politique humanitaire de la Suisse» de 1999.

«Sauver des vies et atténuer les souffrances dans le monde entier, telle est la mission de l'aide humanitaire fournie par la Confédération», explique Walter Fust. Cette aide consiste en mesures préventives et en secours immédiats aux victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés. Selon Toni Frisch, délégué à l'aide humanitaire, le centre de gravité de cette dernière se déplace depuis des années de l'assistance en cas de catastrophe naturelle vers les interventions avant, pendant et après les conflits.

L'aide humanitaire fédérale connaît quatre domaines d'intervention (prévention, sauvetage, survie, reconstruction) et peut prendre

la forme d'envoi de personnel (le Corps suisse d'aide humanitaire, en l'occurrence), de contributions financières à des œuvres d'entraide suisses et à des organisations internationales (comme le CICR et des agences de l'ONU), ou de livraison de produits alimentaires et de matériel – à quoi s'ajoute la promotion du droit humanitaire international et des droits humains.

Un quart du budget 2003 de la DDC (1244 millions de francs) va à l'aide humanitaire. Les interventions en Irak se sont vu accorder 30 millions. «L'aide humanitaire de la Confédération est prête à intervenir en faveur de la population civile de l'Irak», avait déjà déclaré la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey en avril. La diplomatie suisse est convaincue que la reconstruction de l'Irak doit être placée sous la conduite des Nations Unies et que l'assistance aux Irakiens doit être fournie par l'ONU et le CICR, et non par les parties en guerre. Selon Walter Fust, «la reconstruction de la société est encore plus importante que celle de l'économie et des infrastructures. Sur ce plan, la Suisse peut faire valoir son expérience de la coopération au développement».

Grand déploiement du CICR

Le symbole universel de la Suisse humanitaire tient dans les quatre lettres du CICR, c'est-à-dire du Comité international de la Croix-Rouge. C'est au quartier général de l'avenue de la Paix, à Genève, que sont coordonnés les interventions et les programmes d'aide destinés au monde entier. Huit cents collaborateurs travaillent au siège genevois, une dizaine de milliers comme délégués ou travailleurs locaux dans une huitantaine de pays. Le budget 2003 du CICR atteint presque le milliard de francs. Deux cents millions supplémentaires seront nécessaires pour l'Irak.

Le CICR veille à l'application des règles humanitaires dans les conflits armés, ce en vertu des Conventions de Genève de 1949. Comme Etat dépositaire des dites conventions, la Suisse porte une responsabilité spéciale quant au respect du droit international. Dès avant le début de la guerre en Irak, le CICR a rappelé instamment aux parties au conflit leur obligation de «ménager la population civile et de s'en tenir strictement aux principes du droit humanitaire international».

Pendant les combats, le CICR a été – avec Caritas et Médecins sans frontières – une des seules organisations humanitaires présentes en Irak. Protéger la populations civile et les prisonniers de guerre, aider les personnes déplacées, assurer l'approvisionnement en eau et l'acheminement de matériel aux hôpitaux sont les premiers buts des interventions, comme l'explique Balthasar Staehelin, délégué général du CICR pour le Moyen-Orient.

Œuvres d'entraide indispensables

A côté de la Confédération et du CICR, les œuvres d'entraide suisses sont les acteurs indispensables de l'aide humanitaire offerte par notre pays.

«La Suisse fournit une aide humanitaire considérable, non seulement dans les conflits les plus médiatisés, mais aussi dans les guerres oubliées et les crises de longue durée, comme la famine en Afrique australe.» Ainsi parle Hans Staubli, coordonnateur de Caritas. L'aide d'urgence ne doit pas faire oublier le soutien à long terme. Le réseau Caritas travaille en Irak depuis plus de douze ans. Pour les premiers secours de guerre, Caritas Suisse a engagé 1,5 million de francs. Selon Hans Staubli, les secours les plus précieux pour les personnes en détresse sont les centres sanitaires de Caritas. Les gens y trouvent premiers soins, eau propre, couvertures, médicaments et vivres. «La situation médicale est épouvantable. De nombreux enfants sont traumatisés. Une fois de plus, c'est la population civile qui souffre le plus.»

L'aide humanitaire suisse doit atteindre les 300 millions de francs par an, estime Rolf Stocker, directeur de l'aide humanitaire à l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO). L'aide prévue pour l'Irak serait actuellement de 12 millions de francs. Son œuvre y a accordé 0,75 million. «Nous jugeons l'aide humanitaire de la Suisse excellente, professionnelle et efficace.» L'OSEO collabore avec des organisations partenaires du nord, dans le Kurdistan irakien, en gérant notamment un camp de réfugiés et un centre de soins et en menant des campagnes de déminage et d'instruction sur les mines. Après la guerre, elle continuera à s'engager en Irak à moyen terme, en fournissant de l'aide médicale, en encadrant et en rapatriant les personnes déplacées et les réfugiés, en déminant les sols et en apprenant aux gens comment se protéger des mines antipersonnel.

A l'Entraide protestante suisse (EPER), la responsable de la communication, Seta Thakur, déclare: «Depuis des décennies, la Suisse s'est distinguée en Europe par son aide humanitaire et son aide d'urgence.» Il est cependant probable qu'au titre de l'aide publique au développement, la Confédération n'atteindra pas en 2010 la cible prévue de 0,4% du produit national, déplore-t-elle. En Irak, l'EPER fournit de l'aide d'urgence à la frontière entre Iran et Irak, avec Caritas Suisse et un partenaire local. Dans les grandes villes, eau, vivres et trousses de premiers soins sont distribués dans les mosquées, églises et écoles abritant des réfugiés. Après la guerre, la priorité ira à l'encadrement des réfugiés. Pour l'aide en Irak, l'EPER dispose actuellement de 0,5 million de francs. «Cette guerre frappe une population très affaiblie par des années de régime impitoyable et un embargo international», rappelle Seta Thakur.

La Croix-Rouge suisse collabore étroitement avec le mouvement international de la Croix-Rouge. Elle soutient le CICR dans les pays en guerre et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge après les catastrophes naturelles et en matière d'aide aux réfugiés. Selon son délégué à l'information, Karl Schuler, la Croix-Rouge suisse alloue 15 millions de francs par an à l'aide humanitaire. Pour l'aide à la population irakienne, elle a déjà dépensé un million de francs, d'abord pour des camps de réfugiés à la frontière irakienne, et présentement pour l'approvisionnement en eau et l'assistance médicale. Elle continuera à s'engager dans le domaine médical, par exemple en équipant des dispensaires du Croissant-Rouge irakien. «Pour la Croix-Rouge suisse, insiste Karl Schuler, les principes de la Croix-Rouge sont absolument impératifs, à commencer par l'humanité et l'impartialité.»

Noms et comptes

Caritas Suisse, CCP 60-7000-4,
www.caritas.ch
Entraide protestante suisse (EPER),
CCP 80-1115-1,
www.heks.ch
Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO),
CCP 80-188-1,
www.sah.ch
Croix-Rouge suisse, CCP 30-4200-3,
www.redcross.ch
Comité international de la Croix-Rouge (CICR), CCP 12-777-2,
www.icrc.org
Direction du développement et de la coopération (DDC),
www.deza.ch